

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
FraternitéInformation du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale Service
Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :**Unité de Gestion : A.I. VALS DE SAINTONGE**

Prélèvement	00129528	Commune	DOEUIL-SUR-LE-MIGNON
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	vendredi 01 avril 2022 à 09h09
Installation	UDI 000080 - R. DE ST-SATURNIN-MIGRE	par	T. BERNAUDEAU
Point de surveillance	0000000137 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
Localisation exacte	MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00129477 Référence laboratoire : 22LH-2599-3

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0239 mg/L	2	1	
Nickel	1,38 µg/L	20		
Plomb	0,69 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00129528)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 15 avril 2022

L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle Santé
Publique et Environnementale

Hervé TERRIEN